

Séance du **16 novembre 2023**

Présidence : **Mme Sabrina Berrocal**, présidente

Prise en considération du postulat de M. Fabien Truffer (LCVL), intitulé « Pour une ville exemplaire en matière d'alimentation durable » (2023/R23)

Rapport lu par M. Pierre Butty

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le postulat de M. Fabien Truffer (LCVL), intitulé « Pour une ville exemplaire en matière d'alimentation durable »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de refuser la prise en considération du postulat de M. Fabien Truffer (LCVL), intitulé « Pour une ville exemplaire en matière d'alimentation durable » et de le considérer comme classé.

Ainsi délibéré en séance du **16 novembre 2023**.

Adopté par 36 voix contre 33 (trois abstentions).

Pour extrait conforme le 18 novembre 2023.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
la Présidente


Sabrina Berrocal



la Secrétaire


Carole Dind